

## **Association canadienne de l'électricité**

### **Réponses**

#### **1. Reprise économique et croissance**

*Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?*

L'Association canadienne de l'électricité (ACÉ) constitue le lieu de rencontre et le porte-parole de l'industrie canadienne de l'électricité. La production, le transport et la distribution de l'électricité sont les moteurs fondamentaux de toute économie moderne. Dans les écoles et les hôpitaux, dans les résidences et les commerces, un approvisionnement fiable en électricité est essentiel pour assurer les services qui servent à maintenir notre mode de vie. Un secteur de l'électricité moderne et fiable est aussi un facteur déterminant de l'amélioration de la productivité économique globale du Canada et de l'avantage concurrentiel sur la scène internationale. De plus, le secteur de l'électricité est un joueur important dans l'économie canadienne, soit des apports de 24,6 milliards de dollars à l'économie canadienne en 2010 et des emplois pour plus de 108 000 travailleurs d'un océan à l'autre. Tandis que le Canada se rétablit à la suite du récent ralentissement économique mondial, le secteur de l'électricité doit jouer son rôle en tant qu'agent porteur de tous les secteurs économiques en continuant à assurer un approvisionnement en électricité qui est fiable, durable et abordable par le truchement d'investissements continus. Les nouvelles technologies des réseaux intelligents, les véhicules électriques et la combinaison changeante de procédés de production d'électricité, de concert avec les nouvelles exigences environnementales, exigent des investissements pour reconstruire et moderniser notre système d'électricité tandis que nous nous tournons vers un avenir à moins grande consommation de carbone. Depuis dix ans, les projets relatifs à l'infrastructure électrique qui ont été proposés sont assujettis à des lois et des règlements toujours plus complexes, caractérisés par des processus réglementaires longs et souvent redondants. Dans certains cas, les processus d'approbation réglementaire et les travaux de construction de l'infrastructure électrique peuvent s'échelonner sur plus de dix ans, depuis les toutes premières étapes du projet jusqu'au branchement au réseau – dont quatre ans pour le processus fédéral d'EE. Le plan Développement responsable des ressources du gouvernement fédéral, le budget de 2012 et le projet de loi C-38 ont apporté des améliorations importantes au régime réglementaire du Canada en ce qui concerne les projets énergétiques. Ces changements ont été bien accueillis par le secteur de l'électricité. Bien que, grâce à ces changements, les nouveaux projets devraient pouvoir franchir les étapes des processus d'approbations réglementaires de manière plus efficace, des difficultés importantes sur le plan réglementaire au niveau de l'exploitation des installations existantes demeurent. Quoi qu'il en soit, l'ACÉ encourage le gouvernement fédéral à continuer d'améliorer l'environnement législatif et réglementaire canadien, facilitant ainsi l'investissement dans l'infrastructure et l'exploitation d'un secteur de l'électricité fiable.

## **2. Création d'emplois**

*Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?*

En 2010, le secteur canadien de l'électricité a fourni de l'emploi à plus de 108 000 travailleurs sur l'ensemble du territoire canadien. D'après un rapport récent du Conference Board du Canada, il faudra investir dans l'infrastructure électrique au Canada environ 15 milliards de dollars par an au cours des 20 prochaines années. Selon les estimations contenues dans ce même rapport, cet investissement futur n'entraînera pas seulement l'ajout, en moyenne, de 10,9 milliards de dollars par an, y compris les revenus de la vente d'électricité aux États-Unis, au PIB réel national du Canada, mais aussi la création de 156 000 emplois, en moyenne, annuellement. Par conséquent, en plus des avantages économiques directs, l'investissement dans une infrastructure électrique moderne et fiable offre aussi d'énormes possibilités au chapitre de la création d'emplois au Canada. Quoiqu'il en soit, le financement du renouvellement et de la mise à niveau de l'infrastructure continue de poser un défi au secteur de l'électricité. Le soutien fédéral à l'investissement dans une infrastructure électrique fiable, durable et abordable peut soulager le fardeau financier qui pèse sur le secteur et, en fin de compte, sur les contribuables. Par exemple, un protocole d'entente concernant une garantie de prêt fédérale pour le développement hydroélectrique du cours inférieur du Churchill a contribué à réduire les coûts de financement du projet, en assurant ainsi la viabilité et la faisabilité. Tandis que le secteur de l'électricité cherche à renouveler et à mettre à niveau l'infrastructure électrique au Canada et à fournir des emplois stables à de nombreux Canadiens, l'ACÉ demande au gouvernement fédéral d'accorder une aide fédérale similaire à d'autres projets de développement électrique de manière juste et équitable, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et les autres intervenants.

## **3. Changement démographique**

*Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?*

Tandis que la situation démographique au Canada continue d'évoluer face au vieillissement de la population et aux pénuries de main-d'œuvre, le secteur de l'électricité fait face actuellement à deux défis importants. Premièrement, selon un rapport récent du Conseil sectoriel de l'électricité, les employeurs devront recruter plus de 45 000 nouveaux travailleurs entre 2011 et 2016 seulement, soit plus de 40 % de la main-d'œuvre actuelle. En d'autres termes, le secteur de l'électricité fait face à un défi sans précédent au niveau du recrutement pour remplacer les travailleurs qui prennent leur retraite. Deuxièmement, la formation et le recrutement d'une nouvelle génération de professionnels du secteur de l'électricité compétents et spécialisés sont grandement préoccupants. De plus en plus, les employeurs font face à des pénuries de main-d'œuvre tandis que, compte tenu de l'investissement prévu pour renouveler et mettre à niveau l'infrastructure, il faut des travailleurs qui non seulement ont une bonne connaissance de l'industrie existante mais qui possèdent aussi les compétences à la fine pointe nécessaires pour la mise en œuvre et l'exploitation de l'infrastructure électrique de la prochaine génération, comme les technologies des réseaux intelligents, l'intégration de l'énergie éolienne et solaire et les véhicules électriques. Pour contribuer à surmonter ces défis démographiques qui se posent au secteur de l'électricité, l'ACÉ présente les recommandations suivantes : 1. La politique du Canada en matière d'immigration doit cibler les travailleurs qualifiés dans les secteurs où les besoins sont les plus criants. Par exemple, lorsque le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) aura été rétabli, il faudrait

déterminer les postes dans le secteur de l'électricité et les inclure sur la liste des 29 professions admissibles. 2. Le Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers devrait cibler expressément les secteurs offrant des emplois de grande qualité et où le besoin de travailleurs qualifiés est le plus grand. Par conséquent, les titres de compétences étrangers dont le secteur de l'électricité a besoin, comme les métiers et le génie, devraient être considérés comme prioritaires dans le cadre du processus d'évaluation et de reconnaissance des titres de compétences étrangers. 3. Le gouvernement fédéral devrait élaborer de nouveaux programmes pour attirer et soutenir les femmes, les Autochtones et les autres groupes sous-représentés dans le secteur des métiers et d'autres professions en demande; de plus, il devrait utiliser plus efficacement la documentation et les ressources existantes pour inciter les membres de ces groupes à profiter des possibilités d'emploi dans le secteur de l'électricité.

#### **4. Productivité**

*Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?*

Tandis que le secteur de l'électricité continue de croître pour répondre aux besoins en énergie des Canadiens, de plus en plus de projets de développement électrique sont situés en territoire autochtone et sont élaborés en collaboration avec les collectivités autochtones. Ces collectivités doivent bénéficier des projets d'infrastructure électrique. Toutefois, pour faire face à la pénurie projetée de main-d'œuvre qualifiée dans le secteur de l'électricité et compte tenu de l'augmentation des activités de développement des ressources dans le Nord du Canada, de bons programmes fédéraux de formation des Autochtones sont grandement nécessaires. Le secteur de l'électricité vise à faciliter l'acquisition des ensembles de compétences souhaités tout en soutenant les besoins en matière d'emplois locaux dans les collectivités où il est présent. La réorganisation, la rationalisation et l'amélioration des programmes fédéraux de formation des Autochtones permettront d'accroître la productivité et de relever les défis posés par le marché du travail dans le secteur de l'électricité.

#### **5. Autres défis**

*On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?*

Un approvisionnement en électricité durable, fiable et abordable est essentiel pour répondre aux besoins en électricité actuels et prévus dans tous les secteurs au Canada, notamment le florissant secteur de l'extraction des ressources naturelles. Les difficultés qu'éprouve le secteur de l'électricité au Canada doivent être considérées comme une priorité à l'échelon national. Réforme de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) : Pour ce qui est des changements aux lois fédérales, la seule modification à la *Loi sur les espèces en péril* figurant dans le projet de loi C-38 (durée des permis) était importante et positive mais la *Loi*, sous sa forme actuelle, demeure fragmentée et ne permet pas d'en atteindre le but et les objectifs. L'ACÉ propose des changements à la LEP de manière à permettre aux services publics d'électricité de se conformer à la *Loi* en liant les activités de gérance environnementale de l'industrie et la délivrance de permis en vertu de la LEP. Ceci permettra une meilleure protection des espèces en péril, offrira une certitude réglementaire aux investisseurs et légitimera aux yeux de la société les activités d'exploitation et de construction de l'industrie. Les membres de l'ACÉ veulent la prévisibilité réglementaire, la cohérence de l'application – et dans chaque cas – des résultats environnementaux positifs. L'ACÉ a travaillé étroitement avec des groupes environnementaux et la société civile à l'élaboration de nombreuses propositions pour la réforme de la LEP et verrait d'un bon œil l'inclusion de ses recommandations dans le budget de 2013. La *Loi sur les pêches* : Pour assurer l'application efficace

des changements à la *Loi sur les pêches* prévus dans le projet de loi C-38, l'ACÉ encourage le gouvernement à envisager une aide financière pour l'exploration en vue de la création d'un habitat de réserve. Des accords sur la création d'un habitat de réserve pourraient être un élément clé de l'établissement et de l'échange de crédits pouvant être utilisés pour compenser la perte inévitable de l'habitat du poisson causée par les projets de développement et pour satisfaire aux exigences de la politique relatives à l'obtention d'une autorisation en vertu de l'article 35 de la *Loi sur les pêches* modifiée. La création d'un habitat de réserve peut peut-être offrir de nombreux avantages pour ce qui est d'offrir des moyens plus efficaces et plus efficaces de compenser les pertes inévitables d'espèces et de leurs habitats et de services écosystémiques qui sont associées aux projets de développement. Bien que la recherche sur la création d'un habitat de réserve mette l'accent sur la compensation des pertes inévitables d'habitat du poisson, il est largement reconnu que les résultats des travaux peuvent s'appliquer sur une plus grande échelle (p. ex. les terres humides, les espèces en péril, la faune et l'habitat faunique, etc.).